

sont montrés des adjuvants souvent utiles de la médication hypnotique.

Les paralyants musculaires, tels que le curare, la fève de Calabar, l'acide cyanhydrique, etc., ont également été essayés.

Tandis que ces diverses médications ont pour but unique de modérer la surexcitabilité nerveuse, une autre méthode s'efforce de laver l'organisme des toxines rabiques. Magendie préconisa jadis des *injections intra-veineuses d'eau distillée*, dont il aurait obtenu des résultats satisfaisants. Aujourd'hui, on se sert non plus d'eau, mais de *sérum artificiel* (Reclus), qui, n'altérant pas les éléments figurés du sang, n'expose point à des coagulations intra-vasculaires. On peut faire précéder ou non l'injection intra-veineuse d'une saignée et pratiquer un véritable *lavage du sang*.

Les *diurétiques*, les *purgatifs*, les *sudorifiques* ont été administrés également pour augmenter l'élimination des toxines par les émonctoires naturels.

L'*électricité*, sous forme de courants continus, appliqués le long du rachis, aurait calmé l'excitation médullaire. Les bains *très chauds et prolongés* ont seuls permis à M. Netter de calmer les douleurs si vives des méningites cérébro-spinales. Il y aurait tout intérêt à les prescrire dans les cas de rage déclarée.

La multiplicité même de ces pratiques montre qu'aucune ne parvient à guérir l'affection; elles permettent toutefois de soulager les malades, à qui elles procurent une mort moins rapide et plus douce¹.

Émile WEIL.

MORVE ET FARCIN

Il peut arriver que le médecin soit appelé à intervenir au moment de l'inoculation de la morve, par exemple chez un individu mordu

1. On a essayé des méthodes autres que celles de MM. Pasteur, Roux et Chamberland pour la guérison de la rage.

Calabrese a montré que le sérum des lapins, des brebis, vaccinés contre la rage par des inoculations intra-veineuses, mais surtout intra-péritonéales, pouvait immuniser d'autres animaux contre l'infection.

Babès a cru que la substance nerveuse normale, injectée en quantité suffisante, pouvait prévenir expérimentalement la rage.

La bile jouit aussi de semblables propriétés (Frantzius).

Mais nous n'avons pas à insister sur ces expériences intéressantes, qui ne présentent pas encore d'intérêt thérapeutique.

par un cheval suspect. Si l'accident est de date tout à fait récente, remonte à une heure ou deux, il faudra agir avec la plus grande énergie. Nous pensons que la conduite la plus sage consiste à chloroformer le malade, à laver la surface de la plaie à l'eau phéniquée à 5 pour 100, au sublimé à 1 pour 2000, et à cautériser les blessures, largement et profondément, au thermo-cautère; les pansements consécutifs n'auront d'autre utilité, si la cautérisation a été faite de cette manière, que de maintenir la propreté de la plaie; on peut se servir de sublimé à 1 pour 10 000 ou d'eau phéniquée à 1 pour 100.

La cautérisation au moyen de caustiques chimiques, les injections interstitielles de sublimé à 1 pour 1000 ou de teinture d'iode additionnée de deux parties d'eau iodurée (Boinet) nous paraissent des moyens beaucoup moins sûrs et beaucoup moins recommandables. Les caustiques agiront toujours plus lentement et moins profondément que le thermo-cautère, les injections pénètrent irrégulièrement les tissus et n'agissent pas sur tous les points où le bacille a pu être déjà porté.

L'infection morveuse peut se développer sous une forme aiguë: tantôt le système lymphatique est envahi (farcin aigu), tantôt il s'agit d'une septicémie franche (morve aiguë).

Contre ces formes de l'infection, le médecin est absolument désarmé à l'heure actuelle; la bactériothérapie, qui seule sans doute pourra fournir un remède, n'en a encore indiqué aucun qui ait résisté à l'épreuve de l'expérience. Le sérum des animaux naturellement réfractaires, celui du bœuf, par exemple, ne permet pas de prévenir la morve et de la guérir chez les animaux de laboratoire, lorsque ceux-ci sont inoculés avec un virus d'une activité connue. On sera peut-être, et faute de mieux, autorisé à l'employer chez l'homme atteint de morve ou de farcin aigu, mais sans grande confiance dans le résultat.

Semmer a recommandé l'emploi du sérum de sang de cheval immunisé contre la morve. Il est regrettable qu'à part Semmer aucun bactériologiste n'ait réussi à obtenir cette immunisation; car, si l'on arrivait à immuniser le cheval d'une manière régulière, son sérum devrait être le remède de choix chez l'homme.

Nous sommes peut-être un peu moins désarmés contre les formes lentes du farcin et de la morve. En effet, ces formes sont susceptibles de guérison spontanée et il en existe déjà des cas assez nombreux; on peut essayer de favoriser cette tendance à la guérison.

En présence d'accidents locaux, on pourra agir localement, tout en améliorant, dans la mesure du possible, l'état général du malade pour augmenter sa résistance à l'infection morveuse. L'intervention

doit être guidée par les principes thérapeutiques qui s'appliquent aux suppurations de mauvaise nature, aux ulcérations graves.

Nous conseillons de préférer les interventions complètes aux interventions incomplètes, et les traumatismes chirurgicaux rares aux traumatismes répétés. On pourra ouvrir les abcès et les panser avec des poudres : iodoforme, salol. Mais, s'il est possible, s'ils sont superficiels et facilement abordables, on les enlèvera en totalité, avec leur paroi, de même que les ganglions lymphatiques.

Les abcès ouverts et surtout les ulcérations pourront être cautérisés au moyen du thermo-cautère ; le curettage offre les plus grands dangers, puisqu'il peut déterminer le passage de bacilles morveux dans la circulation ; on préférera toujours les interventions non sanglantes aux interventions sanglantes.

La farcinose diffuse et mutilante du centre de la face ne peut être malheureusement traitée par l'intervention chirurgicale active ; il faudra se contenter de panser les ulcérations et les toucher au nitrate acide de mercure, au chlorure de zinc liquide, au naphthol camphré.

Les mesures prophylactiques les plus sévères seront prises pour empêcher la contagion du malade à l'homme. On connaît des faits de transmission de la morve ou du farcin aigus, on n'en connaît pas encore dans les formes chroniques ; néanmoins, l'isolement du malade s'impose et des précautions sévères pour éviter toute blessure de main, toute souillure du sol par des produits contagieux sont également indispensables.

L'état général sera maintenu par la suralimentation, toute la série des toniques : quinquina, fer, amers.

Enfin, on pourra essayer de soumettre le malade à la médication mercurielle, sous forme de frictions ou d'injections de sels solubles. On attribue à ce mode de traitement la guérison du célèbre physiologiste Bouley qui fut atteint de morve.

E. LEREDDE.

LÈPRE

Bien que la lèpre soit surtout une affection exotique, son traitement présente pour nous, à l'heure actuelle, un certain intérêt, à causé de l'existence de foyers mal éteints, découverts depuis peu

dans plusieurs régions de la France : le delta du Rhône, la région niçoise, les côtes de Bretagne, et principalement, à cause de l'importance endémique qu'elle présente, dans un grand nombre de nos colonies : la Guyane, les Antilles, le Sénégal, Madagascar, la Cochinchine, le Tonkin, la Nouvelle-Calédonie, etc. Les sujets ne sont pas très rares qui viennent de ces contrées chercher sous nos climats une influence salubre qui ralentisse ou enraye l'évolution de leur maladie.

Isolement. — Dans les pays où la lèpre est endémique, le degré de contagion de cette affection est tel qu'il y a un intérêt majeur à isoler les lépreux du reste de la population dans des hôpitaux spéciaux. Éloigner d'eux leurs enfants, aussitôt après leur naissance, est le meilleur moyen de les soustraire au fléau, dont la possibilité de la transmission par hérédité est encore à démontrer. Dans nos contrées, où le pouvoir de diffusion est réduit au minimum et si faible qu'un grand nombre de médecins en contestent l'existence, il n'est pas nécessaire de prendre des précautions aussi rigoureuses ; il n'en faut pas moins surveiller les malades de très près, leur recommander, à eux-mêmes ainsi qu'aux personnes qui les entourent, des mesures d'antisepsie minutieuse.

Il serait sage que des lois leur interdisent le mariage avec des sujets sains.

L'émigration du malade dans des contrées tempérées, où la lèpre endémique est inconnue, est le moyen le plus efficace que l'on connaisse, à l'heure actuelle, pour ralentir considérablement l'évolution du processus infectieux, pour obtenir même quelquefois une immobilisation des lésions et des rémissions qui équivalent presque à la guérison.

Médications. — On emploie pour le traitement de la lèpre des moyens, les uns d'ordre interne, les autres d'ordre externe ou local, qui sont extrêmement nombreux, mais dont l'action est purement palliative.

TRAITEMENT INTERNE. — Les tentatives de *sérothérapie* par le sérum de Carasquilla, et celles entreprises plus récemment, dans les mêmes conditions, à l'Institut Pasteur d'Hanoï, en Indo-Chine, au moyen du sérum de chèvres, injectées avec du sang de lépreux, n'ont donné, jusqu'à présent, que des résultats peu concluants.

Médicaments. — Des nombreux médicaments internes que l'on a essayés contre la lèpre, celui qui donne, en général, les meilleurs résultats est l'*huile de chaulmoogra*. On la prescrit en capsules, dans du pain azyme, dans du thé chaud ou dans une infusion de menthe.

Les malades commencent par la dose de cinq gouttes, matin et